

CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :

- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : AB - 01111578 - 21 - 1				
2. Nom et adresse de l'opérateur : DELAVAL Daniel Le Tourol 24480 - LE BUISSON DE CADOUIN Activité principale : Producteur		3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle : QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16		
4. Catégories de produits/activité : <i>Productions végétales :</i> Triticale Mélanges céréaliers sans légumineuses : Orge d'hivers / Avoine de Printemps Mélanges fourragers : Orge/POis Ray-Gras Luzerne Prairie temporaire Prairie permanente Parcours herbeux : Parcours - BOP Jachère, gel annuel entrant en rotation : Surface pastorale Blé tendre Féverole Orge	5. Définis comme :		6. Période de validité	
			du : au :	
		biologique	29/01/2021	31/12/2022
		biologique	29/01/2021	31/12/2022
		biologique	29/01/2021	31/12/2022
		biologique	29/01/2021	31/12/2022
		biologique	29/01/2021	31/12/2022
		biologique	29/01/2021	31/12/2022
		biologique	29/01/2021	31/12/2022
		biologique	29/01/2021	31/12/2022
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus		7. Date de contrôle : 29/01/2021		

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 04/02/2021
Le Directeur, François LUQUET



CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.


Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :

- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : AB - 01111578 - 21 - 1			
2. Nom et adresse de l'opérateur : DELAVAL Daniel Le Tourol 24480 - LE BUISSON DE CADOUIN Activité principale : Producteur		3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle : QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16	
4. Catégories de produits/activité : <i>Productions animales :</i> Orge Vaches laitières Lait de vache Génisses renouvellement : Moins de 1 ans Génisses renouvellement : entre 1-2 ans Génisses renouvellement : Génisse de + de 2 ans Taureaux : entre 1-2 ans		5. Définis comme :	6. Période de validité
			du : au :
		biologique	29/01/2021 31/12/2022
		biologique	29/01/2021 31/12/2022
		biologique	29/01/2021 31/12/2022
		biologique	29/01/2021 31/12/2022
		biologique	29/01/2021 31/12/2022
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus		7. Date de contrôle : 29/01/2021	

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 04/02/2021
Le Directeur, François LUQUET



Page 2/2